

emploi, pour vivre dans le contentement, la paix et le bonheur, toutes choses pour lesquelles ils comptent sur l'initiative et les directives du gouvernement.

• (5.20 p.m.)

[Français]

**M. Henry Lafulippe (Compton):** Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de faire quelques observations sur le problème du logement. Cette question nous touche de près et tous devraient se faire un devoir à notre avis d'y trouver des solutions.

Ce problème n'est pas insurmontable. Il est d'ordre strictement financier et peut être résolu assez facilement, parce que dans notre beau Canada, il existe des matériaux de construction, des ingénieurs et des terrains pour construire des maisons. Les chômeurs ne demandent pas mieux que d'avoir du travail. On pourrait construire des maisons et les moyens pour ce faire, actuellement, sont inadéquats.

Tout individu, tout être humain, tout chef de famille désirerait posséder sa maison. Il s'agit là d'une des premières préoccupations de la personne humaine: un toit et, comme le disait mon préopinant, quelque chose à manger. Voilà ce que tous les Canadiens désirent et ce que le Canada pourrait procurer à la population parce qu'il en possède les moyens.

Nous ne manquons de rien au Canada pour construire des maisons. Nous construisons des maisons grâce à l'argent que les financiers veulent bien mettre à la disposition de la Société centrale d'hypothèques et de logement ou d'autres organismes qui prêtent à des taux d'intérêt exorbitants, ce qui nuit à la personne humaine et l'empêche de s'épanouir.

Plusieurs personnes, à cause du taux de 10 p. 100, ne pensent même pas à se construire une maison. Ceux qui peuvent le faire—on l'a dit et répété, on a même fourni des statistiques à ce sujet—sont ceux qui touchent un revenu d'au moins \$10,000 par année. Un grand nombre de citoyens ne gagnent pas \$5,000, voire même \$3,000, à l'heure actuelle. Il leur est donc impossible de se construire une maison.

Quant aux gouvernements, ils ne voient pas d'autre solution que la construction de gracieux, de maisons à logements multiples, qui pourraient être loués au prix modique de \$150 ou \$200 par mois, selon eux.

Mais un ouvrier ne gagnant pas \$3,000 ou \$5,000 par année est incapable de payer ce loyer. On prétend toutefois qu'il s'agit de logements à prix modique. On les construit, parce que c'est le seul moyen dont la finance dispose pour rapporter 10 p. 100 à ses adhérents.

La crise du logement est due aux méfaits du système actuel, et l'honorable ministre

[M. Alexander.]

démisionnaire s'en est rendu compte. Quand il était ministre de la Défense nationale, il n'avait pas de difficulté à financer son ministère. Il avait son propre budget et l'argent était toujours disponible pour l'achat de canons, de chars d'assaut, d'avions, etc.

Toutefois on lui a confié la direction du ministère des Transports, duquel relève l'organisation de l'habitation. Le ministre, plein de bonnes intentions, a parcouru le Canada. Il s'est alors rendu compte des besoins de la population. Il a constaté que celle-ci était dans un dénuement épouvantable. Il a ordonné qu'un rapport soit préparé. Il s'est présenté à la Chambre, ce rapport en main. Il a demandé au gouvernement de réduire la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Il a même demandé qu'on la supprime. Il a exigé la réduction des taux d'intérêt.

L'honorable ministre des Finances (M. Benson) s'est levé et a dit: On est incapable de réduire la taxe et les taux d'intérêt. Il faut que ces mesures favorisent la finance à tout prix.

Il faut que les financiers réalisent des profits exorbitants, après quoi on emploie toutes sortes de moyens pour les exempter d'impôt, de sorte que leur nombre augmente à vue d'œil. Au fait, le système actuel est le moyen idéal de permettre à la haute finance de réaliser des milliards aux dépens du peuple.

Présentement, 95 p. 100 des maisons déjà construites sont assujetties aux taux d'intérêt des financiers. Très peu ne sont pas hypothéquées à l'extrême, et l'on veut encore continuer ce genre d'exploitation de la personne humaine.

Monsieur l'Orateur, l'impuissance du gouvernement et sa fidélité à obéir à la finance rendent inadéquante son action en matière de logement. Ce n'est pas en continuant d'enrichir les riches, d'élargir l'écart entre le pauvre et le riche et d'empêcher la population de se loger convenablement—même si le logement est là—qu'on va permettre à la personne humaine de refaire ses forces. On sait que c'est là que la famille s'épanouit, se retrempe et où l'on forme les chefs de famille qui sont capables de travailler et qui deviendront les bâtisseurs de notre pays. Mais, si nous n'avons pas de toit pour les loger, nous n'aurons même plus de bâtisseurs du pays, mais un groupe d'esclaves ou de Canadiens découragés.

La politique actuelle du gouvernement est de prêter de l'argent à 10 p. 100 et de prolonger les périodes de remboursement. La Société centrale d'hypothèques et de logement permet actuellement qu'on prenne 30 ans pour payer une maison, et l'on veut étendre cela à 40 ans.